

CONSULTATION N° 2026-0368

MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DU COLLEGE CHATEAU FORBIN A
MARSEILLE 11EME

QUESTIONS/REPOSES

Question n°1 Posée le 15/10/2026	Réponse apportée Le 16/10/2026
Le règlement de consultation indique un chiffre d'affaires minimum de 2 150 000 € HT pour le lot n° 9. Notre entreprise n'ayant pas atteint ce seuil au cours des exercices précédents, mais prévoyant de réaliser ce chiffre d'affaires au titre de l'année en cours, nous souhaiterions savoir si notre candidature peut être admise pour ce lot	Bonjour, Conformément à l'article 6.1 du règlement de la consultation, le chiffre d'affaires minimum exigé est vérifié à partir de la moyenne de vos chiffres d'affaires des trois derniers exercices disponibles. Par contre, si vous répondez en groupement ou avec un sous-traitant déclaré dès le dépôt de l'offre, cette moyenne sera calculée en prenant en compte les chiffres d'affaires de l'ensemble des membres concernés. Je vous rappelle que si la moyenne obtenue est inférieure au chiffre d'affaires minimum requis, votre candidature sera rejetée et votre offre ne sera pas examinée. Toutefois, conformément au règlement de la consultation, si pour une raison justifiée (notamment pour les sociétés nouvellement créées), l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié. Cordialement,
Question n°2 Posée le 15/10/2026	Réponse apportée Le 16/10/2026
Bonjour, aucun inventaire du mobilier à déménager ne figure au DCE. Pouvez-vous nous transmettre les quantités, localisations et équipements spécifiques par phase afin de permettre un chiffrage précis des prestations du lot 05 ? Merci.	Il sera nécessaire de procéder à une visite technique des installations par vos soins afin d'établir un inventaire du mobilier et mètres linéaires de documents à déménager

Question n°3 Posée le 16/10/2026	Réponse apportée Le 20/10/2026
Bonjour, Concernant le lot n° 3 : Pouvez-vous fournir les plans au format DWG svp ? Merci	Bonjour, Les plans du lot n°3 au format DWG viennent d’être ajoutés au DCE.
Question n°4 Posée le 19/10/2026	Réponse apportée Le 22/10/2026
Bonjour, en p14 du RC il est indiqué que le mémoire ne doit pas dépasser 40 pages. Est-ce que les annexes demandées : cvs, plannings et organigramme sont comptabilisés dans ces 40 pages ? Merci	Bonjour, Conformément à l’article 6.1 du règlement de la consultation, il est demandé aux candidats, dans la mesure du possible, de limiter leur mémoire technique à 40 pages. Ce nombre de pages comprend également les CV, plannings, organigrammes et toutes les annexes intégrées au mémoire technique. Cette limite de 40 pages constitue uniquement une recommandation destinée à faciliter l’analyse des offres par le pouvoir adjudicateur. Par conséquent, la remise d’un mémoire technique dépassant 40 pages n’entraînera pas l’irrégularité de l’offre. L’ensemble des pages transmises sera analysé. En revanche, je vous rappelle que le cadre de mémoire technique fourni dans le DCE doit impérativement être utilisé pour le lot concerné. À défaut, votre offre pourrait être déclarée irrégulière. Pour plus d’informations sur ce point, je vous invite à consulter la première page du cadre de mémoire technique correspondant au lot pour lequel vous candidatez.
Question n°5 Posée le 19/10/2026	Réponse apportée Le
Bonjour, nous souhaiterions avoir les plans des façades en DWG du projet	
Question n°6 Posée le 20/10/2026	Réponse apportée Le 22/10/2026
bonjour je voudrais m'engager a faire les travaux de ce projet dans tout se qui est revêtement sol et murs plus sur le carrelage et faïence	Nous vous invitons à bien prendre connaissance de l’ensemble des pièces du dossier de consultation, en particulier du règlement de consultation et des modalités de candidature,

	afin de déposer votre offre via la plateforme de dématérialisation.
Question n°7 Posée le 21/10/2026	<u>Réponse apportée</u> <u>Le</u>
Bonjour, Serait-il possible d'avoir un report de date ? Merci Cdt	
Question n°8 Posée le 21/10/2026	<u>Réponse apportée</u> <u>Le</u>
1. ITE laine de roche 40 mm en retombée sous linteau du préau (CCTP 3.1.1) : la localisation de cet article mentionne « notamment en retombée sous linteau du préau ». Nous ne trouvons pas ce détail dans les pièces du DCE : il n'apparaît ni sur les plans de façades (DCE 300) ni dans le carnet de détails (560). Pouvez vous nous transmettre le plan ou le détail correspondant ? 2. Couvertines d'allège (CCTP 6.1) : la quantité de la DPGF (551,37 ml) semble correspondre aux seules façades extérieures. Les façades sur cour (plans 311, 321, 331, 341) présentent aussi des bandeaux de menuiseries sur bardage. Sont elles à intégrer ? 3. Tableaux et voussures (CCTP 5.1.2, 86,93 ml) : aucune zone enduite n'apparaît sur les plans de façades. Sur la façade d'entrée, le détail 565 et l'article 2.4.3 du CCTP lot 08 prévoient un encadrement aluminium isolé ? Ces encadrements sont-ils à la charge du lot 07 ? 4. Enduit (CCTP 5.1.1) et lasure (CCTP 5.2.1) : ces ouvrages ne sont pas localisés sur les plans de façades, qui n'indiquent que de la peinture en soubassement et sur les poteaux. Pouvez-vous préciser leur localisation ?	
Question n°9 Posée le 22/10/2026	<u>Réponse apportée</u> <u>Le</u>
Bonjour, Dans le cadre de notre étude du lot 11 – Plomberie, pourriez-vous mettre à notre disposition les plans de plomberie au format DWG afin de nous permettre de réaliser nos métrés et d'établir notre offre ?	